
CESER : **7 avril 2014**
Intervention n° : **05**
Document : **Mission information évaluation tourisme**
Thème :
Orateur : **René LE PAPE**

Je m'exprime au nom des acteurs patronaux et au titre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Bretagne à propos du rapport de la mission d'information et d'évaluation sur le Tourisme.

4ème région française en terme de fréquentation, le tourisme est un élément majeur de l'activité économique régionale, représentant 8 % du PIB breton, contre 6,2 % pour l'ensemble de la France. Ce secteur emploie également 50 000 emplois salariés directs et indirects, en moyenne annuelle, soit 4,8 % de l'emploi salarié régional.

Bien que le volume des nuitées touristiques ait diminué de 7,5% entre 2001 et 2012, la remontée significative de la saison estivale de 2013 laisse espérer une poursuite de cette hausse sur le long terme. L'attractivité et les nombreux atouts de la Bretagne en font une des destinations touristiques françaises les plus appréciées. La communication et la promotion de l'offre touristique font connaître notre région et drainent vers elle un flux important de visiteurs, contributeurs directs de l'activité économique. Dans cette optique, nous devons soutenir l'amélioration qualitative de l'offre d'accueil afin de répondre au mieux aux demandes très variées des touristes.

La Mission s'est réunie à six reprises et a procédé à des auditions d'acteurs régionaux représentatifs du tourisme en Bretagne. En tant qu'acteur du développement économique, nous trouvons anormal l'omission des Chambres de Commerce et d'Industrie parmi les acteurs auditionnés.

Notre accompagnement au quotidien des entreprises touristiques et notre expertise en matière de tourisme auraient constitué une valeur ajoutée supplémentaire à ce présent rapport.

Enfin, la Bretagne, pour rester l'une des premières destinations touristiques françaises et garder son attractivité, doit, par sa politique touristique et les actions

qu'elle déploie en matière de promotion et de coordination, favoriser l'adaptation et le renouvellement de son offre touristique

Nous pensons que la Région doit être chef de file en matière de tourisme afin d'accompagner la professionnalisation et la compétitivité des entreprises, la structuration des filières thématiques, soutenir le développement de territoires accueillants et leur promotion favorisant le maintien et la pérennité des entreprises.

En cela, elle doit assurer cette coordination tout en préservant l'investissement et les moyens existants à d'autres échelons territoriaux.

Je vous remercie de votre attention.